

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00945  
Numéro SIREN : 827 571 456  
Nom ou dénomination : 2'EL

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/027091



**2 EL**

**Liasse fiscale 2022**

Exercice comptable du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Version de travail éditée le 27/06/2023*



"certifié conforme"  
à Savigny le 24/06/23

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
(documents 2065 et 2065-Bis)

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
2 EL - SIREN : 827571456			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
5 B IMPASSE DE LA CHARRIERE					
69210 SAINT BEL					
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
<b>B ACTIVITÉ</b>					
Activités exercées	RESTAURATION TYPE RAPIDE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
					<input type="checkbox"/>
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b>					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	11 311	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	<input type="checkbox"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	0			
<b>2. Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
<b>3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b>					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater W</i> (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
<b>D IMPUTATIONS</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ</b>					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	EBP
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné
Examen de conformité fiscale (ECF)			<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF	



## 1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

N° 15948 \* 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A du Code général des impôts)  
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC FR

Désignation de l'entreprise   2 EL - SIREN : 827571456					Néant <input type="checkbox"/>					
Durée de l'exercice en nombre de mois   12					Durée de l'exercice précédent   12					
					Exercice N clos le   31/12/2022			Exercice N-1 clos le   31/12/2021		
<b>ACTIF</b>					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial				010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres				014		016			
	Immobilisations corporelles				028	121 932	030		121 932	58 395
	Immobilisations financières (1)				040	2 480	042		2 480	
	TOTAL I (5)				044	124 412	048		124 412	58 395
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production				050	40 000	052		40 000	
	Stocks marchandises				060	12 000	062		12 000	
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés				068	19 431	070		19 431	
	Créances autres (3)				072	29 515	074		29 515	11 064
	Valeurs mobilières de placement				080		082			
	Disponibilités				084	20 495	086		20 495	20 677
	Charges constatées d'avance				092		094			
TOTAL II				096	121 441	098		121 441	31 741	
TOTAL GENERAL (I + II)				110	245 853	112		245 853	90 136	
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET			Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel						120	650	650	
	Ecart de réévaluation						124			
	Réserve légale						126			
	Réserves réglementées						130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)					131	132	11 710	8 282	
	Report à nouveau						134			
	Résultat de l'exercice						136	-11 311	3 428	
	Subventions d'investissement						137			
	Provisions réglementées						140			
	TOTAL I						142	1 049	12 360	
Provisions pour risques et charges						TOTAL II	154		16 000	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	129 385	44 530	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164			
	Fournisseurs et comptes rattachés						166	57 536	9 762	
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N)					169	35 772	172	57 883	7 484
	Produits constatés d'avance						174			
TOTAL III						176	244 804	61 776		
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	245 853	90 136		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184	

2. **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2023  
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC FR

Désignation de l'entreprise 2 EL - SIREN : 827571456																	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le		N-1 clos le					
										31/12/2022		31/12/2021					
Ventes de marchandises				209				210		259 455							
Production vendue biens				215				214									
Production vendue services				217				218				86 814					
Production stockée								222		40 000							
Production immobilisée								224									
Subventions d'exploitation reçues								226				52 752					
Autres produits								230		16 005							
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>										232		315 460		139 566			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234		124 683		49 977					
Variation de stock (marchandises)								236		3 280							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238		-12 000							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240									
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier				immobilier				242		85 879		23 515			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		711		244		1 154		1 263			
Rémunérations du personnel										250		94 731		32 191			
Charges sociales										252		9 683		4 056			
Dotations aux amortissements										254		17 415		9 294			
Dotations aux provisions										256							
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259						262		81					
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260													
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>										264		324 906		120 296			
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>										270		-9 446		19 270			
Produits financiers				(III)						280							
Produits exceptionnels				(IV)						290				1 033			
Charges financières				(V)						294		1 563		215			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		347						300		302		16 060			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348													
Impôts sur les bénéfices				(VII)						306				600			
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>										310		-11 311		3 428			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>										312		314		11 311			
Reportez le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2																	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316							
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318							
Provisions non déductibles										322							
Impôts et taxes non déductibles										324							
Divers dt intérêts excédentaires		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248				330					
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249						251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997					
Dédutions		Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987				342					
		Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante		989									
		Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138									
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements outre mer		344									
		ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993									
		Bassins urbains à dynamiser - BUD		992													
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit		346								350			
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies)		655											
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)		643											
				Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)		645											
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647													
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648													
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641													
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990															
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)		649															
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354		11 311	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I S. seulement)												356					
Déficits antérieurs reportables														360			
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372		11 311	

**3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise <u>2 EL – SIREN : 827571456</u>										Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>I IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>		<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>			
<b>II AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>			
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR</b>											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>2 EL.- SIREN : 827571456</u>								Néant <input type="checkbox"/>		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
<b>A</b>	<b>NATURE DES PROVISIONS</b>			<b>Montant au début de l'exercice</b>		<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>		<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>		<b>Montant à la fin de l'exercice</b>
	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610	16 000	612		614	16 000	616	0	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur comptes clients	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
<b>TOTAL</b>		680	16 000	682		684	16 000	686	0	
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
						<b>Dotations</b>		<b>Reprises</b>		
	Fonds commercial					681		683		
	Autres immobilisations incorporelles					700		705		
	Terrains					710		715		
	Constructions					720		725		
	Installations techniques, matériel et outillage					730		735		
	Installations générales agencements aménagements divers					740		745		
	Matériel de transport					750		755		
	Autres immobilisations corporelles					760		765		
<b>TOTAL</b>						770		775		
<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2										
3										
4										
5										
6										
<b>TOTAL à reporter</b>								780		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982	bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982	ter	
Déficits imputés								983		
Déficits reportables								984		
Déficits de l'exercice								860	11 311	
<b>Total des déficits restant à reporter</b>								870	11 311	
<b>III DIVERS</b>										
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325		381		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326		380		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 2 EL - SIREN : 827571456		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois : 12	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel :		376	8
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	259 455
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	259 455
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats		121	127 963
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	127 963
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	131 492
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	131 492
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	259 455
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2022	160 31/12/2022
Date de cessation		186	

6. **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2 EL - SIREN : 827571456 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :				

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre	MONSIEUR	Nom complet	CEAIGNEAU JEROME	% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Nom marital							
Naissance : Date	12/09/1985	N° Département	83	Commune	TOULON	Pays	
Adresse :	10 RUE CENTRALE						
	69210	SAVIGNY					
Titre							
Nom marital							
Naissance : Date							
Adresse :							

7. **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
 dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2 EL - SIREN : 827571456 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse : .....	.....	
.....	.....	
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse : .....	.....	
.....	.....	
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse : .....	.....	
.....	.....	
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse : .....	.....	
.....	.....	
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse : .....	.....	
.....	.....	
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse : .....	.....	
.....	.....	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD  
(2023)



N° 15252\*08  
ADAPTÉ À LA  
TÉLÉDECLARATION  
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 ou Année : 2022	
Dénomination de l'entreprise : 2 EL	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise : SIREN : 827571456	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination et adresse	
SIREN	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE</b>	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	



**DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS**  
**DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (VINDRY-SUR-TURDINE)**  
**Mise à jour permanente des valeurs locatives**

Entreprise déclarante

2 EL - SIREN : 827571456

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2023

Local

Référence du local	6915715512245610C0202376
Invariant du local	691571551224
Adresse du local	0010 RUE JEAN MOULIN
	Bâtiment A, étage 00, entrée 01
	69490 VINDRY-SUR-TURDINE
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	CHAPUIS ALEXANDRE
SIREN du propriétaire du local	
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	9 600
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

**DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS**  
**DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (VINDRY-SUR-TURDINE)**  
**Mise à jour permanente des valeurs locatives**

Entreprise déclarante

2 EL - SIREN : 827571456

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2023

Local

Référence du local	6915701640285610C0202381		
Invariant du local	691570164028		
Adresse du local	0004 RUE JEAN MOULIN		
	Bâtiment A, étage 00, entrée 01		
	69490	VINDRY-SUR-TURDINE	
Précisions sur l'adresse			
Propriétaire du local	SCI JMLB		6540
SIREN du propriétaire du local			
Mode d'occupation du local	Locataire		
Montant du loyer annuel du local			12 960
Date de fin d'occupation du local <i>(laisser vide si non applicable)</i>			

SASU 2 EL  
Au capital de 650 euros  
Siège social : 10 RUE CENTRALE 69210 SAVIGNY  
RCS LYON 827 571 456

**PROCES VERBAL**  
**APPROBATION DES COMPTES DE L EXERCICE 2022**

L'an 2023

Le 24 Juin

A 14 Heures

Monsieur CHAIGNEAU Jérôme associé unique et président de la société 2EL société par actions simplifiée au capital de 650. € immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 827 571 456 et dont le siège social est situé 10 Rue Centrale 69210 SAVIGNY

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022

A prit les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- l'affectation du résultat ;

**Première décision :**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et se soldant par un **déficit** de (11 311) euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés.

**Deuxième décision :**

L'associé unique décide d'affecter le **déficit** de l'exercice s'élevant à (11 311) €, de la manière suivante :

- Aux réserves 399 euros

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Mr CHAIGNEAU Jérôme certifie que les comptes annuels sont conformes

Fait à Savigny , le 24 Juin 2023

**Z'EL TRAITEUR**  
10 Rue centrale - 69210 SAVIGNY  
07.81.87.65.31. 04.27.01.33.15  
SIRET 827 571 456 00025  
SIREN 827 571 456  
RCS LYON APE 5610C

Mr CHAIGNEAU JEROME associé unique de la SASU 2EL

**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE LYON**  
10 JUL. 2023  
SP CB CCP EM